

Image not found or type unknown



Separation avec bien immobilier commun

Par **BONYOUR**, le **06/10/2009** à **21:23**

Bonjour,rrrnJ'ai vécu avec mon amie dans une maison que nous avons achetée en commun il y a 4 ans. Aujourd'hui elle me quitte, je veux garder la maison. A l'époque nous l'avons achetée 25000 euros et nous avons fait des travaux de rénovation. Aujourd'hui mon amie voudrait la vendre au moins 80000 euros et elle ne les vaut pas. Y a t-il un moyen d'estimer la maison au plus juste et légalement afin de pouvoir en apporter la preuve devant le notaire pour établir la soulte que je devrais lui verser pour garder la maison et éviter de la vendre.